

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 113 30 janvier 1950

n° 113 30

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

30 janvier 1950

Numéro JO

n° 1 du 31/01/1950

Date du numéro

31 janvier 1950

### VISAS

Le Gouvernement de la Côte française des Somalis et dépendances, chevalier de la Légion d'honneur, Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1944 rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1984

**Vu** le décret du 2 mars 1910 portant règlement sur la solde et les accessoires de solde des fonctionnaires et agents des services coloniaux

Sur proposition de M. le directeur des travaux publics,

### TEXTE INTÉGRAL

#### Art. 1er

— Une gratification de six mille francs (15.000 francs) au titre de l'année 1949 est accordée à M. Occlutck, adjoint technique principal de 3e classe, du cadre local des travaux publics en Cote française des Somalis.

#### Art. 2

— La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

**Pour le Gouverneur et par délégation :Le Secrétaire général,R. CHAMBOREDON.**